

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, 14 septembre.—ROME : un important bref du Pape ; indulgence attachée à la récitation des litanies de Jésus. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE : nominations ecclésiastiques, diocèse de Montréal et de Québec ; consécration de Sainte-Anne de Beaupré ; pèlerinage de Nicolet à Sainte-Anne de Beaupré ; départ de Mgr de Rimouski pour Rome, nominations



### SOMMAIRE

ecclésiastiques, diocèse de Rimouski, diocèse de Chicoutimi.—BIBLIOGRAPHIE : *Almanach de la Révolution*. — LA RENAISSANCE RELIGIEUSE EN FRANCE.—NOUVELLES RELIGIEUSES ; pèlerinages au sanctuaire de Montmartre ; dégâts à la cathédrale de Reims ; le R. P. Favier ; les chrétiens malgaches.—UNE GRANDE LEÇON.—L'ART MUSICAL ET LA RELIGION ELVIRE LE PÈRE DE LA MOTTE. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

**2 cents** Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

*Permis d'imprimer :* † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

LUNDI, 13	SEPT.	—Verchères.
MERCREDI, 15	“	—Sainte-Anne des Plaines.
VENDREDI, 17	“	—Saint-Philippe.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE, 12	SEPT.	—Fête du saint nom de Marie. double 1 classe, ornements blancs. <i>On annonce les Quatre-Temps.</i>
Lundi, 13	“	—De l'Octave, semid, ornements blancs.
Mardi, 14	“	—Exalt. de la Ste Croix, d. m. orns rouges.
Mercredi, 15	“	—4 T. De l'Octave, semid, ornements blancs.
Jeudi, 16	“	—SS. Cor. et Cyp., MM., s., ornements rouges.
Vendredi, 17	“	—4 T. Sigm. de S. François, d., orns blancs.
Samedi, 18	“	—4 T. S. Jos. Cuper., C., d. orns blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**NOTRE-DAME.**—Dimanche 12, à 10 heures, grand'messe pontificale suiv. d. la bénédiction papale.

**ASSOMPTION.**—Mardi 14, célébration des noces d'or de M. Normandin, ancien curé de Lachenaie, présidé par Mgr l'archevêque de Montréal.

**SAINTE-CROIX, (Sœurs Grises).**—Samedi 18, ordination à 7 heures.

## VISITES PASTORALES

---

Dimanche 12, à Saint-Vincent-de-Paul (Ile Jésus). Jeudi 16, à Saint-Laurent

---

*Dimanche 12.*—Fête du Titulaire de Notre-Dame, à Montréal.

## EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

14 SEPTEMBRE.

La fête de l'EXALTATION de la sainte croix est célébré par toute la chrétienté ; voici pourquoi cette fête fut instituée.

Le roi de Perse, Chosroès II, avait ravagé l'empire d'Orient ; il avait pris et pillé la ville de Jérusalem, et il avait enlevé la portion de la vraie croix qui y était restée. L'empereur Héraclius, appuyé sur le secours de Dieu, prépara son armée au combat et au martyre :—car le roi impie lui refusait la paix, à moins qu'il n'abandonna le Christ avec ses peuples, pour adorer le soleil ;— les chrétiens abattirent leur ennemi superbe ; ils remportèrent sur lui, près des ruines de Ninive, une victoire complète. Chosroès s'enfuit, et il perit misérablement par le fait de son fils Siroès, qu'il avait voulu priver de la couronne au profit de Médarsès, son fils de prédilection.

Siroès fit la paix avec l'empereur ; il rendit à Héraclius la relique insigne de la vraie croix, que ce prince rapporta en triomphe à Constantinople, en 628. L'année suivante, il se rendit à Jérusalem ; il la porta lui-même dans les rues. On reconnut la sainte relique ; on l'exposa aux adorations des fidèles et toujours, depuis, on célébra, en souvenir de cette victoire, la fête de l'EXALTATION de la sainte croix.

## ROME

### UN IMPORTANT BREF DU PAPE.

Un opuscule vient de paraître en France, sous ce titre : *Observations sur quelques pages d'une Histoire de l'Eglise relatives à la Compagnie de Saint-Sulpice.*—Lettres de plusieurs évêques.—Bref du Saint-Père.—L'auteur est M. Icard, supérieur général de la Société de Saint-Sulpice, qui l'a écrit pour protester contre certaines appréciations des plus vives contenues au tome XXXVII de l'*Histoire de l'Eglise*, continuation de l'abbé Darras, comme étant injurieuses et mal fondées, portant atteinte à l'honneur doctrinal de la Compagnie et mettant en suspicion son traditionnel dévouement au Saint-Siège.

L'opuscule nous apprend que ces *Observations*, d'abord non destinées au public, ont été communiquées discrètement à un certain nombre d'évêques, et qu'après les avoir lues, plusieurs des vénérés prélats qui en avaient été saisis ont cru devoir appeler l'attention du Saint-Siège sur le livre qui en était l'objet. L'opuscule cite notamment Son Eminence le cardinal Lavigerie, NN. SS. l'archevêque de Chambéry et l'évêque de Périgueux et, en dernier lieu, Son Eminence le cardinal Caverot, dont il rapporte une lettre adressée au Saint-Père à ce sujet.

C'est à la suite de ces incidents et après avoir pris connaissance des *Observations*, que le Saint-Père a daigné adresser à M. Icard un Bref très élogieux pour la Compagnie de Saint-Sulpice, dont le texte est publié à la fin de l'opuscule dont nous parlons. Le voici :

*Dilecto Filio, Religioso viro H. P. Icard, præposito societatis Sancti Sulpitii.—Parisios.*

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili, Religiose Vir, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Tui obsequii significationes excepimus, cum eo libello conjunctas, quem in lucem edidisti, ut ea quæ adversus tuam sodalitatem scripta sunt, eo auctore qui Darrasii ecclesiasticam historiam provehendam suscepit, dilueres, tuumque religiosum ordinem ab illatis censuris vindicares. Grata habuimus : Dilecte Fili, tui devoti animi officia, et cum probe noscamus non modo quam præclaram gerant de vobis opinionem illustres Galliæ antistites, qui eam Nobis suis erga vos præconiis declararunt, sed etiam quantum tribuant institutioni et operæ vestræ, qua in suorum seminariorum alumnis excolendis constanter utuntur, non potuimus non moleste ferre invidiam in societatem vestram conflari, et ea in ipsam indigne proferri, quæ famam ejus et existimationem publice obscurant. Tu vero, Dilecte Fili, in hac doloris causa habes cur tuum animum erigas, habes cur obtrectatorum oppugnationes contempnas, dum gravia et honestissima sodalitati tuæ honorum judicia suffragantur. Perge itaque cum tuis alacriter virtutis ac religionis ope, honorum laudem mereri, ac minime dubites de paterna dilectione Nostra, quam non modo tibi tuisque sodalibus his litteris declaramus, sed reipsa præstabimus etiam ea agentes quæ decus et existimationem vestram Nobis cordi esse demonstrant. Interea Tibi, Dilecte Fili, cunctisque queis præsides cœlestium omnium ubertatem munerum adprecamur, ut in dies magis divinæ gloriæ, et Ecclesiæ bono inservire valeatis, ac in eorum auspiciis Apostolicam Benedictionem singulis universis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die X Julii, Anno MDCCCLXXXVI, Pontificatus Nostri Nono.

LEO PP. XIII.

C'est à la suite de ce Bref que M. Icard a rendu publiques les *Observations* destinées à défendre la Société de Saint-Sulpice des accusations qui ont contristé le Saint-Père.

Ce Bref est un hommage éclatant rendu à la Société de Saint-Sulpice. Nous l'en félicitons. C'est elle qui a gardé, dans cette France religieuse que nous aimons, les traditions du XVII<sup>e</sup> siècle, ces traditions de science austère et féconde, ce zèle apostolique et expansif, cette distinction supérieure, ce tact, cet équilibre, cet art du gouvernement des âmes, qui fait l'admiration de tous.

D'après un télégramme adressé aux Agences officielles, le

Pape a reçu de Vienne, à la date du 11 août, une communication confidentielle l'assurant que, dans l'entrevue de Gastein, il a été tenu compte de la situation du Saint-Siège.

Plusieurs évêques avaient demandé au Saint-Siège, et obtenu pour leurs diocèses, une indulgence de trois cents jours attachée à la récitation des litanies du saint nom de Jésus. Notre Saint-Père le Pape par décret du seize janvier 1886, a étendu à toute l'Eglise cette indulgence, " afin, a-t-il dit, que la piété des fidèles envers ce saint Nom s'accroisse à mesure que se multiplient les blasphèmes des impies. "

Cette indulgence peut être gagnée une fois par jour ; elle est applicable aux âmes du purgatoire.

### CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 3 septembre 1886 :

M. J. E. Bruyère a été nommé vicaire à Saint-Henri de Mascouche.

Les exercices de Nazareth reprendront demain dimanche à huit heures du matin.

Nous trouvons dans le *Journal de Québec* les nominations suivantes :

M. l'abbé A. Belleau, vicaire à Saint-Jean de l'Isle d'Orléans, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Pierre-Baptiste.

M. A. d'Auteuil, curé de Saint-Adrien est transféré à la cure de Saint-Alphonse de Thetford.

M. Eloi Laliberté, vicaire à Saint-Thomas de Montmagny, est nommé curé de Saint-Adrien.

On écrit de Québec que la consécration de l'église de Sainte-Anne de Beaupré aura lieu vers la fin du mois de septembre. Tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec assisteront à la cérémonie à laquelle présidera Son Eminence le Cardinal Taschereau. Il n'y a pas eu de consécration d'église dans le diocèse de Québec, depuis le pontificat de Mgr Turgeon.

Un grand pèlerinage des paroissiens de Nicolet, à Sainte-Anne de Beaupré, sous la direction de Mgr Gravel, a eu lieu le six du courant.

Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, et M. le chanoine P. J. Saucier, supérieur du Séminaire, sont embarqués le

26 au soir sur le *Vancouver* pour Rome. Plusieurs membres du clergé ont accompagné Sa Grandeur jusqu'au bateau.

Sa Grandeur voulant mettre Sa personne et le succès de son voyage sous la protection de la mère de Marie, s'était rendue le 23 août en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne.

---

Avant de quitter Rimouski pour son voyage, Mgr l'Evêque a fait les nominations suivantes :

M. André Aude', curé de Sainte Félicité ; M. Joseph-Octave Simard, curé d'office de Rimouski ; M. David Eugène Delâge, curé de Saint-Joseph de l'Anse au Griffon ; M. Joseph-Cajétan Bérubé, missionnaire de Saint-Benoît Labre ; M. Simon Fraser, missionnaire de Cloridorme.

MM. Bellesiles et Martin, nouvellement ordonnés, demeurent au Séminaire comme professeurs. M. Jean-Baptiste Ernest Pouliot prend un congé pour rétablir sa santé. M. Tobie Théberge abandonne le ministère, au moins temporairement, vu le mauvais état de sa santé.

---

Le *Messenger de Sainte Anne* de la Pointe-au-Père donne le mouvement des pèlerinages au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, du six juillet au trois août.

L'x pèlerinages ont été organisés et ont amené au sanctuaire 4400 pèlerins ; en outre, le nombre des pèlerins isolés qui y ont communié le jour de la fête de sainte Anne et pendant l'octave s'élève à 2097.

Six mille quatre cent quatre vingt dix-sept pèlerins ont donc communié à Sainte-Anne du six juillet au trois août.

---

#### SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.

Pendant l'absence de M. l'abbé Fafard Mgr de Chicoutimi remplira les fonctions de Supérieur de la maison.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé A. Tremblay, curé de Saint-Fulgence, devient membre du Séminaire. Il enseignera les mathématiques et autres sciences.

M. l'abbé E. Lapointe, récemment ordonné prêtre, continuera d'enseigner la philosophie.

La rentrée des élèves pensionnaires a eu lieu le (jeudi) deux septembre courant. Les classes s'ouvrirent le lendemain.

—Le Réveil du Saguenay.

---

**BIBLIOGRAPHIE.**—Nous venons de recevoir **l'Almanach de la Révolution**, par M. Charles d'Héricault, édité par Gaume et Cie, 3 rue de l'Abbaye, Paris.

En la publiant les éditeurs expliquent le but et la portée de cet **Almanach**.

Jusqu'à présent les souvenirs de la Révolution étaient restés

vivants dans la mémoire du peuple. Pour lui, la persécution religieuse et les assignats représentaient l'histoire de cette époque.

A ce résumé, très exact, se joignait le souvenir des réquisitions du *maximum*, de la banqueroute, de la misère, de la famine, des emprisonnements, des levées en masse, des contributions révolutionnaires et, suivant les provinces, le souvenir de la guillotine, des noyades, des fusillades, des dévastations systématiques, des grandes exterminations.

Aujourd'hui l'éloignement a effacé la physionomie de la Terre; une quantité considérable de petits journaux révolutionnaires ont travaillé à altérer la vérité.

Ils ont glorifié les fautes et les crimes et recouvert le tout d'une beauté légendaire. Il faut rappeler aux ouvriers comme aux paysans ce qu'a fait réellement la révolution. C'est l'almanach qui pénètre le plus aisément dans les masses. Nous allons donc publier **l'Almanach de la Révolution**.

Nous n'y mettrons que des faits, des anecdotes, des renseignements, des chiffres, des documents, expliqués par de brèves réflexions.

Nous prions tous les conservateurs de nous aider à le répandre.

Toutes les forces révolutionnaires préparent un effort de publicité pour réchauffer l'enthousiasme populaire, à propos du centenaire de 1789. Prenons les devants : *Montrer la vérité, c'est barrer la route au mensonge*.

**L'Almanach de la Révolution** est illustré de plusieurs gravures représentant : Louis XVI au bas de l'échafaud, Louis XVI guillotiné, les portraits de Marie-Antoinette, dauphine et à la Conciergerie, du Dauphin et de Simon, son bourreau, de Marat ; La Rochejaquelin et les Vendéens, les massacres de Lyon, etc, etc.

---

## BAZAR DE LA CATHEDRALE.

---

PROGRAMME.

---

LUNDI, 13 SEPTEMBRE.

BAZAR, DE 10 HEURES A. M. A 10 HEURES P. M.

GOUTER, "LUNCH." DE MIDI A 2 HEURES ET DE 7 A 9 HEURES P. M.

DURANT LA SOIRÉE,

MUSIQUE par le Chœur des Montagnards de Montréal.

Sous la direction de M. CHARLES LADELLE.

**MARDI, 14 SEPTEMBRE.**  
**BAZAR, DE 10 HRS A. M. A 10 HRS P. M.**  
GOUTER, " LUNCH, " DE MIDI A 2 HEURES P. M.

---

**DINER DE LA PAROISSE SAINT-GABRIEL.**  
**A 7 heures P. M.**  
DURANT LA SOIRÉE,  
MUSIQUE PAR LE CHŒUR DE SAINT - GABRIEL,  
Sous la direction de M. JOHN SHEA, Maître de Chapelle de St-Gabriel.

---

**MERCREDI, 15 SEPTEMBRE.**  
**BAZAR, DE 10 HEURES A. M. A 10 HEURES P. M.**  
GOUTER, " LUNCH, " DE MIDI A 2 HEURES ET DE 7 A 9 HEURES P. M.  
DURANT LA SOIRÉE,  
Musique par le Chœur de Saint-Pierre,  
Sous la direction de M. J. N. DESROCHES, Maître de chapelle de St-Pierre.

---

**JEUDI, 16 SEPTEMBRE.**  
**BAZAR, DE 10 HEURES A. M. A 10 HEURES P. M.**  
GOUTER, " LUNCH " DE MIDI A 2 HEURES P. M.

---

**DINER DE LA PAROISSE NOTRE-DAME**  
(PARTIE EST).  
**A 7 heures P. M.**  
DURANT LA SOIRÉE,  
MUSIQUE par le CHŒUR de NOTRE-DAME,  
Sous la direction de M. CHARLES LABELLE, Maître de chapelle de Notre-Dame.

---

**VENDREDI, 17 SEPTEMBRE.**  
**BAZAR, DE 10 HEURES A. M. A 10 HEURES P. M.**  
GOUTER, " LUNCH, " DE MIDI A 2 HEURES ET DE 7 A 9 HEURES P. M.  
DURANT LA SOIRÉE,  
**MUSIQUE PAR L'HARMONIE.**

---

**SAMEDI, 18 SEPTEMBRE.**  
**BAZAR, DE 10 HRS A. M. A 10 HRS P. M.**  
GOUTER, " LUNCH, " DE MIDI A 2 HEURES ET DE 7 A 9 HEURES P. M.  
DURANT LA SOIRÉE,  
Musique, sous la direction du Professeur WILLIAM BOHRER, assisté par M. MAX BOHRER, (son élève), et autres artistes.

## LA RENAISSANCE RELIGIEUSE EN FRANCE.

Il y a tantôt une année, M. le comte Léon Léfébure a publié dans le *Correspondant* une étude de haut intérêt sur l'*Action catholique en France pendant les cinquante dernières années*. Tirée en brochure, cette étude a obtenu un légitime succès en France, en Italie, en Allemagne, où les journaux et les revues ont apprécié à juste titre l'esprit élevé et fin, l'originalité de vues, la note équilibrée et calme, l'enthousiasme religieux, la connaissance approfondie de l'écrivain qui est en même temps un homme politique et un promoteur zélé des grandes œuvres religieuses et sociales. M. Léfébure a agrandi, élargi, renouvelé et perfectionné sa première ébauche. La brochure est devenue un beau livre qui vient de paraître sous le titre : *La Renaissance religieuse en France. Vues sur l'action catholique depuis cinquante ans*.

Nous aimons à féliciter l'auteur d'avoir donné à son étude une base plus large, une portée plus haute. C'est une œuvre plus qu'opportune, elle était nécessaire. Après l'Encyclique *Immortale Dei* qui continue de susciter l'enthousiasme et d'inspirer les écrivains de toutes les écoles, ç'a été une idée ingénieuse de chercher, à la lumière des enseignements du passé, les conditions nouvelles de la lutte catholique contre toutes les manifestations de l'erreur et de l'indifférence. La société n'a-t-elle pas pris un aspect divers ? La démocratie envahissante, qui coule à travers le monde comme un torrent irrité, n'oblige-t-elle pas les hommes de foi et de cœur à adapter leur action, leur programme, leurs méthodes aux besoins sans cesse changeants d'une transformation permanente des éléments contingents de la vie publique ? L'heure n'est-elle pas venue de transporter le combat sur un terrain plus large, tout en respectant les souvenirs du passé et en gardant le culte pieux et éclairé des hommes qui nous ont précédés dans l'arène ?

M. Léon Léfébure l'a cru, et il a raison. Son livre est un acte ; il restera. Ce sera comme une pierre milliaire qui indiquera les nouvelles directions à prendre, à travers le vaste champ de l'activité religieuse et sociale. Il a pensé que, continuer exclusivement les méthodes de 1850, c'était perdre le bénéfice des armes nouvelles que la transformation des choses nous a fournies depuis. Esprit pondéré et large, il s'adresse indifféremment aux deux écoles catholiques qui ont jusqu'ici tenu l'empire des âmes. Il leur dit non-seulement : " Oublions les vieilles querelles, les acrimonies du passé, l'intérêt personnel, la haine qui tue et la défiance qui paralyse " ; il ajoute : Aimez le passé, respectez vos amis d'hier, mais n'oubliez pas que les programmes doivent se renouveler et s'agrandir en face des générations qui sont venues avec d'autres préoccupations et d'autres intérêts ".

Cette initiative mérite de s'imposer. Œuvre de paix, ce livre est, à ce point de vue supérieur, un commentaire judicieux de l'Encyclique *Immortale Dei*, un écho fidèle et chaud des enseigne-

ments de Léon XIII. Voici comment M. Léfébure envisage d'un œil fermé et éclairé la différence d'attitude, la variété des méthodes qui ont guidé les catholiques des diverses écoles dans la lutte pour la foi et l'Église.

Il y a un point de vue capital, dont on néglige presque toujours de tenir compte lorsque l'on apprécie les divergences qui peuvent exister entre les catholiques au sujet de l'opinion qu'ils professent sur la liberté politique ou religieuse sur les tendances de la société moderne, sur la possibilité d'un rapprochement avec leurs adversaires. On oublie qu'il existe dans l'Église, comme dans toute association renfermant en elle-même les conditions de la durée et de la vitalité, deux forces, deux courants qui se complètent et qui sont les manifestations mêmes de la vie. L'une de ces tendances inspire les hommes d'initiative, d'élan, qui cherchent à étendre l'action de la société dont ils sont membres, à lui faire réaliser d'incessants progrès, courent à la frontière, aspirent à des conquêtes dans des régions nouvelles, appellent à eux les prosélytes, ménagent les rapprochements et les conciliations. Il y a une autre force qui, s'appuyant sur l'expérience et la sagesse, est la gardienne fidèle du patrimoine commun, le conserve dans son intégrité, le met à l'abri des surprises, des aventures et des trahisons, prévient ou repare les conséquences des entraînements irréfléchis ou des transactions imprudentes.

S'étonnera-t-on que la tendance qui obéit aux inspirations de la prudence, et tient au maintien de ce qui est, soit puissante dans le catholicisme? Non, en vérité. Il est naturel que la plus grande circonspection règne dans tous les actes d'une Église dont l'expérience remonte à deux mille ans, qui renferme dans son sein tant de peuples différents de caractère, de mœurs, de coutumes, qui a vu se succéder tant de régimes, passer aux nues et maudire ensuite tant d'institutions et de gouvernements, qui a eu à faire face à de telles attaques si opposées. A elle de garder et de transmettre à d'autres générations un dépôt sacré. Ses prévoyances doivent être longues et embrasser des intérêts bien divers; aussi ne la voit-on point s'engouer des systèmes politiques, ni prendre aisément parti dans les querelles éphémères des factions. Volontiers elle se maintient dans la région sereine de la doctrine, laissant, en fait, une grande liberté d'action à ses fidèles et se bornant à les prémunir contre les pièges où ils peuvent tomber, ou contre un trop grand empressement à transformer en idéal un certain état de choses, à ériger en principes des maximes douteuses, en système absolu une politique de circonstance.

Est-elle mise en demeure d'élever la voix dans des questions qui ne sont pas du domaine strictement religieux, elle le fait avec une extrême réserve, et encore, comme le portaient les instructions émanées récemment d'une des congrégations les plus importantes de Rome, à propos de la situation du Canada, et confirmées par le Pape, les décisions de l'Église se rapportent-elles à certaines erreurs opposées à la doctrine catholique et non à un parti politique quelconque. Au seul point de vue de la prudence humaine, c'est là une conduite infiniment sensée. Ah! si l'on pouvait recueillir aujourd'hui les confidences des hommes politiques, lire dans la pensée des plus obstinés parlementaires, comme on s'assurera vite à quel point l'Église est bien inspirée dans sa réserve! Que l'on dise, après avoir reçu ces confidences, s'il faut se hâter, dans cette perpétuelle mobilité des choses humaines, de glorifier un régime quelconque, de considérer certaines institutions comme un idéal absolu et de les vouloir éternelles! Que de désenchantements à l'user! Comme on voit les institutions sous un jour différent! Et combien on arrive promptement à tenir pour vain, sinon même pour calamiteux, ce qui devait être le salut!

Il suffit, du reste, que l'on veuille prendre la peine d'observer, pendant un peu de temps, la marche de l'histoire pour reconnaître combien il est malaisé, surtout dans des jours troublés et confus, de discerner le progrès de l'utopie, la tradition de la routine, l'action du désordre ou de l'agitation, l'esprit ancien de l'immobilité, l'esprit nouveau de l'esprit novateur.

Ce serait donc tomber dans une étrange méprise que de chercher des condamnations et des désaveux, de la part de l'Eglise, dans toutes les occasions où elle n'admet pas qu'on parle en son nom, et où elle veut seulement prévenir des entraînements ou des concessions inconsidérées.

Cette note n'est-elle pas aussi juste qu'originale ? C'est la première fois qu'à notre connaissance on a exposé avec cette précision la légitimité des programmes divers dont peuvent s'inspirer les catholiques. Oui, *ce système des deux forces*, pour employer la terminologie de l'écrivain parisien, se base sur la vérité, l'esprit d'équité, l'appréciation claire et nette des conditions de la lutte. Là où l'on a voulu voir des oppositions de doctrines ou des antagonismes de partis, il n'y a que divergence de méthodes, richesse et variété de tactique, choix divers et multiple de la stratégie religieuse. La seule réserve que l'on serait peut-être tenté de faire, c'est qu'il n'y a pas seulement deux forces, deux inspirations ; il y en a autant qu'il y a de familles d'intelligences, de groupes actifs, de tempéraments collectifs. Unis sur le terrain des principes et des doctrines, les catholiques militants sont libres de choisir leurs armes, de mettre leur propre individualité au service de la grande cause de l'Eglise, dans la mesure et avec la nuance que commande leur tempérament. Cela n'est pas seulement légitime et permis, c'est, de plus, une richesse, une fécondité plus haute, une surface plus large donnée à notre sphère d'activité. A côté de ceux qui se contentent d'affirmer et d'exposer la vérité, il y a place pour ceux qui élargissent et multiplient les avenues qui aboutissent au catholicisme. Et dans cette œuvre de conquête religieuse, il y a non-seulement une, deux méthodes, il y en a plusieurs, selon la divergence des temps, des hommes et des besoins.

M. Léon Léfébure a rendu un service sérieux, en établissant cette perspective si large et si haute, pour juger les deux partis et les deux écoles du passé, en cherchant à les réunir à l'avenir dans la même œuvre de foi et de dévouement, avec leurs sympathies personnelles et le choix libre des méthodes.

Ce n'est pas tout. Au-dessus de ces actions variées plane le grand pouvoir modérateur des Papes.

Le rôle merveilleux de la Papauté a été de conjurer sans cesse ce danger, de réagir à propos contre les tendances extrêmes, de réprimer les exagérations de quelque côté qu'elles vinssent.

Sans embrasser un laps de temps étendu, si l'on envisage son action pendant ces cinquante dernières années seulement, et si l'on veut bien regarder de haut, avec un peu de recul, on est singulièrement frappé de ce fait. On voit le Vatican intervenir tour à tour contre les emportés et contre les attardés ; soit qu'il s'agisse de dissiper des illusions et des utopies, de modérer des impatientes ou des aveugles, toujours prêts à perdre pied dans l'inconnu ; soit qu'il y ait lieu de vaincre d'étroites et stériles résistances, de tenir compte de la marche du temps et des transformations sociales. Et il faut bien le reconnaître, la constitution providentielle de la société chrétienne, la succession des Papes, cette part de mobilité dans l'immuabilité de l'Eglise, facilitaient cette double prévoyance.

Maintenir en toute occasion la mesure, en dépit du violent et changeant effort des passions humaines, la mesure, c'est-à-dire le dernier mot de la sagesse, pon-

dérèler les forces qui font mouvoir, vivre, progresser la société chrétienne, tel est le but constamment poursuivi par la Papauté à travers la mêlée confuse des événements.

Avec une admiration profonde et une rare précision, M. Léon Léfébure trace, enfin, le tableau de tous les actes qui, à travers le Pontificat actuel, portent cette marque supérieure et providentielle. Cette élasticité, cette ductilité des forces et des activités catholiques sous la direction pondératrice du gouvernement suprême, cet esprit de tradition et cette ardeur d'initiative, cette affirmation constante et immuable de la vérité, et cette variété de méthodes aptes à enserrer dans le réseau de l'organisation sociale toutes les énergies de la société où nous vivons, n'est ce pas là la grandeur attrayante, la richesse féconde et la souplesse merveilleuse de l'Église catholique à travers les transformations graduelles de l'histoire humaine ?

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

---

Le *Bulletin du vœu national* donne les renseignements suivants sur les pèlerinages au sanctuaire de Montmartre pendant le mois de juillet :

Pendant ce mois, 542 prêtres étrangers ont célébré la messe ; 11,100 communions ont été distribuées ; 68 pèlerinages ont amené environ 18,600 pèlerins ; 17,000 personnes ont assisté aux offices ; 64,326 intentions ont été recommandées aux prières des fidèles ; 995 actions de grâces demandées.

Les recettes du mois de juillet ont été de 146,660 frs.

La belle cathédrale de Reims a été cruellement éprouvée le 31 juillet, par un violent orage qui y a fait des dégâts considérables. Un nouvel orage, qui a éclaté le 10 août, accompagné d'énormes gelons a anéanti en quelques minutes la grande rose du portail principal ; les verres colorés avec tant d'art au treizième siècle gisaient par terre. C'est une perte irréparable.

Dans *la France juive*, M. Drumont parle ainsi de la mort de Gambetta : " Le dimanche où mourut Gambetta, nous lisions à l'office du jour : *Tolle puerum et matrem ejus, defuncti sunt enim qui querebant animam pueri*. Prenez l'enfant et la mère ; car ils sont morts, ceux qui en voulaient à l'âme de l'enfant.

" Je songeais à cette parole en cheminant, encore une fois, devant le palais où l'on venait de ramener le cadavre de celui qui avait juré la mort du catholicisme (*Le cléricalisme c'est l'ennemi !*).

" En même temps que moi, une femme du peuple, à l'air honnête et au type bien français, passait avec son garçonnet et regardait, elle aussi, cette demeure que Paris connaissait.

“— Pourquoi qu’il est mort Gambetta ? demanda l’enfant.

“— Parce qu’il voulait empêcher les petits enfants de faire leur prière.

“ Cette humble ouvrière venait tout simplement de traduire l’Ecriture... ”

---

Voici quelques détails bien curieux sur le R. P. Favier, le préfet de la mission lazarisite en Chine. Vicaire-général de l’évêque de Pékin, le R. P. Favier, qui habite le Céleste-Empire depuis vingt-cinq ans, connaît à fond les mœurs et coutumes du pays. Sa mission est très florissante. Il paraît qu’il est à la fois architecte, médecin, facteur d’orgues, horloger, mécanicien, et rend par conséquent d’immenses services à la mission. Il dirige même une imprimerie très remarquable. Sa connaissance des croyances, des coutumes et des traditions chinoises, lui facilite les relations avec les gens du pays ; aussi est-il souvent reçu par les plus hauts personnages de la Cour, et notamment par Li-Hung-Chang, vice-roi du Petchely.

Le R. P. Favier a pu donner des détails les plus consolants sur sa mission. Le Vicariat apostolique de Pékin compte plus de trente mille chrétiens très fervents, dont la vie contraste avec la grande corruption morale des païens. La mission compte 402 chrétientés avec 166 églises et chapelles, 120 écoles, 9 orphelinats avec 800 enfants et 3 hôpitaux.

Le R. P. Favier a été reçu par le Pape et par le préfet de la Propagande.

---

Une lettre de Madagascar adressée aux *Missions catholiques* nous fait connaître l’admirable conduite des chrétiens malgaches pendant la dernière tempête qui les a si cruellement éprouvés. Le départ des Missionnaires causa d’abord beaucoup de crainte et de découragement. Mais, le premier moment de trouble passé, les membres de l’Union catholique ne faillirent pas à leur devoir ; ils décidèrent, dès le premier dimanche, qu’il fallait organiser solidement les exercices religieux.

Un règlement est tracé qui prescrit de se réunir les dimanches comme auparavant et de faire tous les offices, excepté ce qui exige le ministère spécial du prêtre. Prières, chants, catéchismes, lectures, continuèrent donc comme par le passé. Durant la semaine, les enfants se rendaient à l’église, le matin avant la classe ; la récitation du chapelet remplaçait la sainte messe.

Dans les campagnes, avec le concours des instituteurs, tout fut réglé selon le modèle de Tananarive. Chaque semaine, ces généreux chrétiens allaient inspecter les villages pour s’assurer si l’on était fidèle au règlement. Le samedi ils assistaient aux assemblées de l’Union, et là chacun rendait compte de ce qu’il avait vu. Si l’on avait remarqué quelque part des abus, on délibérait sur les mesures à prendre afin d’y remédier. Grâce à ces précautions, la

foi se conservait et les pieuses coutumes se maintenaient. Un des plus graves dangers auxquels dut faire face l'Union catholique fut la pauvreté. Comment soutenir, au milieu des désastres de la persécution, tant d'écoles et tant d'œuvres ! La générosité des familles plus riches et l'industrie des membres de l'Union permirent de pourvoir aux besoins les plus urgents.

La rentrée des Missionnaires a ranimé partout la foi, la confiance et l'ardeur des néophytes. Tout semble annoncer un consolant avenir pour la mission de Madagascar.

---

## GRANDE LEÇON.

Le baron de Hübner a consacré, dans son journal de voyage, les lignes suivantes à l'infortuné prince imperial, fils de Napoléon III :

“ J'ai demeuré au Government-house, dans l'appartement occupé par le prince lorsqu'il se rendit sur le théâtre de la guerre, et l'année suivante par l'impératrice Eugénie, lors de son pieux pèlerinage.

“ Couché dans le lit sur lequel avaient reposé ces illustres personnages, l'un avant d'aller au-devant d'une mort prématurée et tragique, l'autre en se rendant sur les lieux de la catastrophe, des souvenirs à demi effacés, transformés soudainement en visions lumineuses, vinrent troubler mon sommeil, hanter mes rêves :

“ La naissance d'un héritier ; quinze jours après, la paix ; les plénipotentiaires qui l'ont signée descendant les degrés de l'hôtel du ministère, aux acclamations de la foule qui encombre les quais ; le canon des Invalides annonçant à la ville de Paris l'événement si ardemment désiré. Partout, dans les rues, des gens, hommes et femmes, qui pleurent de joie. Il n'y a plus lieu de trembler pour les époux, les fils, les frères en Crimée ! Puis le *Te Deum* et les cloches de Notre-Dame, et les cérémonies du baptême ; le banquet offert à l'empereur à l'Hôtel-de-Ville, et toutes sortes de réjouissances publiques, cette fois-ci le témoignage d'une allégresse sincère sinon générale. Le second Empire porté à l'apogée de sa puissance. Dans le pays, un retour de confiance dans la stabilité du nouvel ordre de choses. En Europe, l'espérance renaissante d'un avenir de paix.

“ Et après ?

“ Ce que nous avons vu.

“ Et à la fin ?

“ Au fond de l'Afrique, une embuscade de sauvages ; un jeune homme étendu mort sur la fougère ; une mère découronnée arrosant de ses larmes le sol qui a bu le sang de son enfant. L'histoire de l'antiquité, si riche en péripéties surprenantes qui nous semblaient fabuleuses, offre peu d'analogies. Quelle matière à méditation sur le néant des grandeurs humaines ! ”

Un passage du beau livre de Mgr Bannard, *Histoire du Cardinal Pie*, nous semble expliquer ce que M. le baron de Hübner regarde comme une épouvantable énigme. Le moi de cette énigme est que personne ne peut impunément méconnaître et contrarier la mission de la France.

C'était en 1859. Napoléon III, dans ses réceptions du jour de l'an, avait fait assez comprendre par ses paroles à l'ambassadeur d'Autriche et au nonce que sa politique allait changer dans un sens mauvais. Diverses brochures de commande ne permettaient plus de s'y tromper.

Effrayé du péril, l'évêque de Poitiers entreprit de le conjurer. Il demanda et obtint une audience de l'empereur.

Après quelques mots échangés sur les affaires locales de la ville de Poitiers, Sa Majesté porta la conversation sur le terrain de la politique et en particulier sur les affaires d'Italie.

“ On méconnaîtrait grandement ses intentions, dit-elle, si on croyait qu'elle veut autre chose que du bien au gouvernement pontifical. Son but est plutôt de rendre ce gouvernement populaire et de montrer à l'Europe que la France n'a pas entre-tenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus.”

A ces derniers mots, Mgr de Poitiers s'est redressé et a demandé la permission de s'expliquer sur ce sujet en toute liberté.

“ Parlez, Monseigneur, je désire avoir toute votre pensée.”

“ Puisque Votre Majesté daigne entendre tout ce que je pense, elle me permettra de m'étonner du scrupule qui lui fait craindre de passer pour avoir consacré des abus par la présence de notre armée d'occupation à Rome. Certes, je n'ignore pas, Sire, qu'il se glisse des abus partout ; et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les Etats gouvernés par le Pape. Que Votre Majesté veuille bien se rappeler, par contre, Constantinople et la Turquie, qu'elle compare et qu'elle me permette de lui demander ce qu'a fait là notre glorieuse expédition de Crimée ? N'est-ce pas là, plutôt qu'à Rome, que la France serait allée pour maintenir des abus ? ”

Les yeux de l'empereur, d'ordinaire à demi-fermés, comme on sait, se levèrent un instant sur son audacieux interlocuteur. Celui-ci continua :

“ Ah ! Sire, lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le Turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement de voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance ottomane et aller à grands frais assurer son indépendance ? Or, ne suis-je pas fondé à dire que c'est par là même assurer des abus ? Car enfin qui protégeons-nous ? Il y a à Constantinople un homme, ou plutôt un être que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses

trente-six sultanes et ses sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes. Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses que nous sommes allés en Orient ! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, soixante-huit officiers supérieurs, trois cent cinquante jeunes gens, la fleur de nos grandes familles, et deux cent mille Français ! Après cela, sommes-nous bien venus à parler des abus de la Rome pontificale ? ”

Pendant ce discours, l'empereur tordait ses longues moustaches, et l'évêque observait qu'il les tirait plus bas à mesure que la question devenait plus embarrassante. Mgr Pie poursuivit : “ Excusez-moi, Sire. Mais à ce Turc nous avons dit : Continue à te vautrer, comme par le passé, dans ta fange séculaire : je te garantis tes jouissances et je ne souffrirai pas qu'on touche à ton empire. Mais nous avons ajouté : Grand sultan, jusqu'à présent, le souverain de Rome, le Pape, avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien ! nous allons avoir un conseil européen : le Pape n'y sera pas, mais tu viendras, toi qui n'y étais jamais venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent ; et nous te donnerons le plaisir de nous voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de son gouvernement.

“ En vérité, Sire, n'est-ce pas là ce qui s'est fait ? Et après de telles tolérances, pour ne rien dire de plus, est-on bien en droit d'alléguer des scrupules qui nous seraient venus au sujet des abus d'un gouvernement qui est bien, à n'en pas douter, le plus doux, le plus paternel, le plus économique des gouvernements de l'Europe ?... ”

L'empereur, en voyant l'animation de l'évêque, s'était rapproché de lui peu à peu. Il écoutait avidement, se passant la main sur le front. Puis, détournant le sujet de la conversation : “ Mais enfin, Monseigneur, n'ai-je pas fait suffisamment mes preuves de bon vouloir en faveur de la religion ? La Restauration elle-même a-t-elle fait plus que moi ? ”

L'évêque se trouvait amené à sa grande thèse, celle des rapports nécessaires de la religion et des gouvernements et du règne de Jésus-Christ dans la société. Il répondit aussitôt :

— “ Je m'empresse de rendre justice aux religieuses dispositions de Votre Majesté, et je sais reconnaître, Sire, les services qu'elle a rendus à Rome et à l'Eglise, particulièrement dans les premières années de son gouvernement. Peut-être la Restauration n'a-t-elle pas fait plus que vous. Mais laissez moi ajouter que ni la Restauration ni vous n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution, dont vous combattez cependant les conséquences pratiques, parce que l'Evangile social dont s'inspire l'Etat est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation des droits de Dieu. Or, c'est le droit de

Dieu de commander aux Etats comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre, en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.

“ Or, j'ai le devoir de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous, et que notre Constitution n'est pas, loin de là, celle d'un Etat chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français ; mais il ajoute que les autres cultes ont *droit à une égale protection*. N'est-ce pas proclamer équivalement que la Constitution protège pareillement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! Sire, savez-vous ce que Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent coupables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, roi du ciel et de la terre, leur répond : “ Et moi aussi, gouvernements qui vous succédez en vous renversant les uns les autres, moi aussi je vous accorde une égale protection. J'ai accordé une pareille protection à l'Empereur votre oncle ; j'ai accordé la même protection aux Bourbons, la même protection à la République ; et à vous aussi la même protection vous sera accordée. ”

L'Empereur arrêta l'Evêque : “ Mais encore croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses, et que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que ce serait déchaîner les mauvaises passions ? ”

—“ Sire, quand de grands politiques comme Votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis un évêque, et, comme évêque, je leur réponds : LE MOMENT N'EST PAS VENU POUR JÉSUS-CHRIST DE RÉGNER ; EH BIEN ! ALORS, LE MOMENT N'EST PAS VENU POUR LES GOUVERNEMENTS DE DURER.

---

## L'ART MUSICAL ET LA RELIGION.

---

M. Legouvé, de l'Académie française, rend compte, dans le journal *le Temps*, d'un livre publié par le célèbre chanteur Faure sur la *Voix et le chant*. Voici la conclusion du jugement de M. Legouvé :

“ Je ne veux pas finir cet article sans féliciter M. Faure de sa défense résolue des *maîtrises*. Se souvenant de sa propre éducation il y montre la véritable école primaire des voix. Il y fait voir la pépinière des grands chanteurs, même des chanteurs dramatiques. C'est un acte de courage. Aujourd'hui, où certains de nos gouvernants poursuivent l'abolition des maîtrises, comme l'expulsion des Sœurs de charité et la destruction des crucifix, parce que cela *sonfine à l'église*, je sais gré à M. Faure d'avoir soutenu si vivement

la cause de la musique religieuse, ne fût-ce que comme artiste ! Que serait, en effet, l'art sans le sentiment religieux ? Dieu de moins dans le ciel, c'est l'idéal de moins sur la terre ! Supprimez un moment par la pensée la religion chrétienne des dix-huit siècles qui nous précèdent, quelle destruction immense dans le domaine de l'imagination ! Imaginez-vous la figure du Christ chassée de nos musées et de nos livres, comme on l'a déclouée des murs de nos écoles, où en seraient la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la poésie ?

“ Je m'arrête, parce que j'aurais trop à en dire, et j'aime mieux terminer par un mot que j'emprunte à M. Faure lui-même. Il venait de chanter, je crois, le *Stabat Mater* de Pergolèse. Un de ses amis le félicitait vivement de son succès. La conversation s'engage ; M. Faure, qui avait perdu sa mère récemment, parla d'elle avec émotion, puis il ajouta : “ Heureusement, je suis sûr de la revoir.—Ne dites donc pas de bêtises, répond son ami.—Bêtises ! répliqua vivement Faure, mais sachez bien que je n'aurais pas chanté comme je viens de le faire si je ne croyais pas à ces bêtises-là ! ”

---

## LES AMIS DU CŒUR DE JESUS

ELVIRE LE FER DE LA MOTTE  
EN RELIGION SŒUR MARY-JOSEPH  
1825-1881.

Devinant les souffrances de cœur de sa sœur, il dissimulait les siennes : il n'eût voulu en rien augmenter le poids de son sacrifice, mais l'allégeait en quelque sorte en le portant avec elle. Disons aussi que Paul avait une foi très vive et que ses sentiments pieux lui faisaient comprendre ce que, hélas ! trop de parents oublient : “ Que l'appel de Dieu est un ordre auquel on ne peut résister.” Lui aussi quittait sa famille pour répondre à l'attrait de sa vocation ; eh bien ! sa sœur braverait l'Océan pour chercher, non des trésors terrestres, mais les âmes pour lesquelles Jésus-Christ a fait le grand voyage du ciel à la terre. Elle allait en quelque sorte lui être plus chère, se rapprochant de la carrière qu'il avait embrassée. Elle n'obéissait ni à une illusion, ni à un caprice, et il savait que son cœur n'imposait pas aux siens un si amer sacrifice sans avoir grandement souffert de la blessure qu'elle faisait. Comme un médecin délicat, il pansait la plaie en montrant un visage fermé et un cœur solide. Nous ne pourrions jamais dire à quel point Elvire se sentit reconnaissante et comme soulagée par les procédés admirables de son frère. Si elle l'avait pu aimer davantage, elle l'eût fait, bien qu'à la veille de renoncer à jamais à la présence de celui qu'elle aimait vraiment, si nous osions le dire, comme l'ange aime l'âme dont la garde lui a été commise.

Quelques mois après, le jeune capitaine, qui se trouvait alors dans l'île Maurice, était emporté par une pleurésie qui avait pris tout d'abord un caractère très sérieux. Un ami de la famille, M. Huet, reçut son dernier soupir. " Portez à ma mère ce baiser, lui avait dit Paul, dites-lui que ma dernière pensée a été pour elle et pour DIEU ; que je meurs en chrétien et dans les principes dans lesquels elle m'a élevé !... J'eusse voulu faire davantage, mais je n'en ai pas eu le temps ! " " Et, continue M. Huet, s'adressant à nous qui, éplorés, l'entourions : " Qu'il est consolant, messieurs, " de mourir en chrétien ! " Il se mit à appeler à haute voix la sainte Vierge et sa sœur Elvire. " Elvire, Elvire, ma sœur, prie pour " moi ! Mon DIEU, ayez pitié ! Pardon, mon DIEU ! "

" O mon JÉSUS—écrivait Elvire, à la nouvelle de cette mort— je vous le donne complètement, mes regrets ne sont pas des plaintes. Je pense avec bonheur qu'il ne vous offensera plus, ô mon Sauveur ! et que ses bonnes résolutions prises sur son lit de mort sont scellées par la pierre de son tombeau. Paul est sauvé, j'en ai la ferme conviction ; mais peut-être qu'il souffre, oh ! prions, prions beaucoup pour cette âme qui nous est toujours si chère ! "

Depuis la mort de son frère, la dévotion d'Elvire pour les âmes du Purgatoire, qui avait toujours été grande, s'accrut encore. Elle fit le vœu héroïque en leur faveur, qui consiste à abandonner pour ces âmes souffrantes le fruit satisfaisant de toutes ses bonnes œuvres, de toutes les actions de sa vie ; et avec quel soin jaloux ne multipliait-elle pas ses actes d'amour et ces mille riens quotidiens qui deviennent de grandes choses par la pureté d'intention avec laquelle on les fait !

## VI

Enfin Elvire touchait aux rivages du nouveau monde. Quelle joie à Sainte-Marie-des-Bois à l'arrivée de Mgr de Saint-Palais, amenant cette jeune postulante !

" Aujourd'hui, après onze ans d'absence, écrivait Irma, j'ai revu une sœur chérie, je l'ai embrassée. Je n'ai pas reconnu ses traits ; mais j'ai vite reconnu son cœur : c'est la famille tout entière. Ma mère, quel sacrifice vous nous avez fait ! J'ai dit aux pensionnaires de l'académie les paroles que vous m'écrivez : " C'est pour leur " salut que je donne ma seconde fille. " Il y a eu une scène d'attendrissement, et, le soir, elles sont toutes allées faire des amitiés à Elvire. "

Un peu plus tard (16 août 1853) elle ajoute : " Notre enfant a reçu le saint habit, elle a laissé les vêtements du monde pour se revêtir des livrées de JÉSUS méprisé. Oh ! ma mère, comme votre cœur aurait pleuré de joie en la voyant si modeste et si pure au pied des autels ! "

Le jour de la prise d'habit d'Elvire, la Sœur Saint-François demanda à DIEU qu'elle passât trente années entièrement dévouée à son service ; si elle n'en a passé que vingt-neuf à Sainte-Marie,

nous pouvons dire que l'année qui avait précédé son départ de ~~St. Servan~~ Servan pouvait compter pour un temps de véritable noviciat, et qu'en ce sens le vœu d'Irma a été parfaitement accompli.

Quelque temps après, la digne supérieure, Mère Théodore, écrivait à Mme le Fer : " Laissez-moi, bonne dame le Fer, vous parler un peu de nous. Avant l'arrivée d'Elvire, je croyais qu'il m'était impossible d'aimer personne autant que ma première fille, ma chère Saint-François, et voilà que maintenant je les confonds dans mon affection, je dirais presque que j'ai quelque chose de plus tendre et de plus démonstratif pour la dernière sœur ; aucune jalousie de la part de l'autre. Ma Sœur Saint-François dit que nous avons une grande ressemblance de dispositions, Elvire et moi. J'en suis toute fière, car j'en trouve de bien bonnes et bien belles dans cette chère âme ; mais je sens bien que je ne lui ressemble pas... Si vous voyiez comme elle est bien, comme elle avance à grands pas dans la vertu et comme elle est heureuse ! Cependant de temps en temps ce visage si pur et si serein se couvre d'un léger nuage, imperceptible aux yeux des autres, mais visible pour moi : oh ! c'est qu'elle a fait une petite faute, ou commis une imperfection en remplissant un devoir. Je la gronde, l'embrasse et l'encourage, et tout est passé. Comme je suis heureuse d'avoir vos filles, ma chère amie ! J'en suis heureuse, parce qu'elles feront beaucoup pour la gloire de Dieu ! Que n'a pas déjà fait notre chère Sœur Saint-François ! Que d'âmes lui doivent leur salut, et le lui devront par la suite ! Le temps d'Elvire viendra : elle se prépare et jette de bonnes fondations pour élever l'édifice de sa perfection religieuse. Si vous saviez comme nous nous aimons bien ! Il me semble que les liens de la sainte amitié qui nous unissent sont même plus forts que ceux du sang. "

## VII

Le 31 janvier 1856, Elvire, depuis deux ans devenue Sœur Mary-Joseph, vit expirer entre ses bras celle qui lui tenait lieu de famille sur la terre de l'Indiana. C'est elle qui nous a conservé les dernières paroles d'Irma, les traits d'amour enflammé qui la conduisirent directement à son bien-aimé Jésus.

La mort de l'excellente Supérieure, de la digne et sainte Mère Théodore, arrivée trois mois après celle de la Sœur Saint-François-Xavier, fut peut-être encore plus douloureuse au cœur d'Elvire que celle de sa sœur. Elle perdait une mère, et son âme éprouvée ressentit toute l'amertume de ce nouveau coup.

Mais, loin d'affaiblir son courage, ces rudes épreuves semblèrent lui donner un nouvel élan. Jusque-là, élève de celle qui avait été sa maîtresse de noviciat, elle n'avait eu qu'à écouter et à retenir les sages avis d'une aussi habile maîtresse dans la direction des âmes ; à présent revêtue de la même charge, nouvel Elisée, elle reçoit le double esprit de son maître pour le communiquer aux nombreuses novices qui se pressaient au monastère de Sainte-Marie-des-Bois,

(à suivre),

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS :

E. A. Beauchamp. — J. Thouin, ve P. Higgins. — Suzanne Bayle. —  
L. Bourgoïn.—C. Godin, ve Dubord.—O. Morissette.—Max. Perrault.—  
J. Turcot, ép. de Repenigny.—S. Geoffrion, ép. Ch. Lussier.—P. Laurin.  
C. Brass, ve Charette. — B. Lacas, ép. F.-X. Gro'z. — Char. McCrac. —  
J. Gosselin.—M. Fauvel, ép. J. Rousseau.—C. Malouin, ve Desnoyers.—  
Eléonore Beaudoin.—J. Mandeur (106 ans).—E. Demers, ve P. Dumou-  
lin.—D. Severy.—R. Lecompte.—C. Gadoua.—P. Cusson.— T. H. Gil-  
mour.—Sarah Scanlan.

### DE PROFUNDIS.

## REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements  
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fon-  
ctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie  
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de  
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-  
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède  
du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal:

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent  
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser  
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille  
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme  
moi, elle verraient leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué

L. J. LAUZON, Ptre.

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très-  
bien trouvé.

St Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

## PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édi-  
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

## BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-  
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les  
pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



**CLOCHES D'ENGLISHE**  
**THE JONES BELL FOUNDRY CO.**  
 TROY N.-Y., U.-S.  
**MEARS & STAINBANK**  
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR  
**H. & J. RUSSEL**  
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.  
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

**BRITTON & BRUNET**  
 PLOMBIERS

**Poseurs d'Appareils à Gaz**

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR  
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL  
 COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

**15, RUE CLAUDE**

*En face du Marché Bonsecours*

**MONTREAL**

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**  
 Menuisier & Charpentier  
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois  
 et en peinture,

**A BAS PRIX**

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
 soin. Première qualité de drogues et matières  
 chimiques.

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

**ARTHUR SIMARD**

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-  
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

— ET —

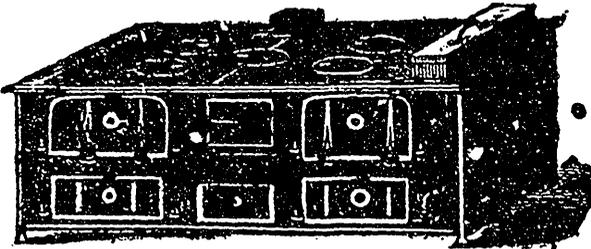
**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : **ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE**

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montréal.

## POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

• LES  
MILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vée par  
un grand  
nombre de  
Pension-  
nats, de  
Convents,  
d'Hospit-  
ces et  
d'Hôtels.

**F. FROIDEVAUX**

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

• **OUVRAGE GARANTI** •  
COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

# HUILES

## POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.

## DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

## GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

### DUPUIS, BRIEN, COUILLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

## SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

### HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

547 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

# RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-  
formera de quelque vacance  
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de  
pénalité. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,  
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

# ORGUES--HARMONIUMS• DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

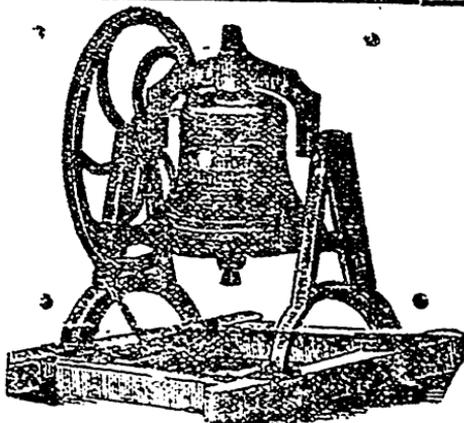
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA  
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

**L. E. N. PRATTE**

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules on en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

**E. CHANTELOUP**, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

## UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

**J. B. RICHER**

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRAL

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

